

# ZONE BLEU®

Colorant



## ➤ QUAND APPLIQUER ?

- Respecter la période d'application de l'herbicide, le limiteur de croissance, l'insecticide ou le fongicide utilisé

J	F	M	A	M	J
J	A	S	O	N	D

 possible

## ➤ COMMENT APPLIQUER ?



DOSES RECOMMANDÉES	FORTES INFESTATION/GAZONS	SOL PEU ENHERBÉ
Bouillie herbicide, limiteur de croissance, insecticide, fongicide	100 mL/hL*	30 à 75 mL/hL*

\*La quantité nécessaire de ZONEBLEU dépend des conditions locales, de la végétation à traiter et du mouillage.

### 1/ PREPARER

Préparer la quantité de bouillie nécessaire en fonction de la surface à traiter.

- Remplir au 1/3 la cuve d'eau claire avant de verser la dose exacte de produit phytosanitaire, (rincer 3 fois les emballages vides et verser l'eau de rinçage impérativement dans la cuve),
- Ajouter la quantité nécessaire de ZONEBLEU® (rincer 3 fois les emballages vides et verser l'eau de rinçage impérativement dans la cuve),
- Compléter la cuve d'eau à la quantité de bouillie nécessaire, bien agiter.

### 2/ TRAITER

Traiter conformément à la bonne utilisation du produit phytosanitaire.

### 3/ NETTOYER

Après traitement, rincer soigneusement la cuve en actionnant la pompe afin de nettoyer aussi tuyauteries et buses.

Épandre l'eau de rinçage et les reliquats de bouillie conformément à la législation en vigueur, à l'écart de tout point d'eau et de cultures, si possible sur la zone déjà traitée (*ne jamais vidanger dans un caniveau, un égout ou sur une surface imperméable*).

Si l'appareil est utilisé ultérieurement pour d'autres types de traitements, il est impératif de bien le nettoyer.

Pour cela, utiliser **LC NET 80** afin d'éliminer toutes traces de produit susceptibles de provoquer des effets non intentionnels lors de la prochaine utilisation du matériel.

## FICHE D'IDENTITE

### USAGES et DOSES HOMOLOGUÉES

Adjuvants pour bouillies fongicide, herbicide, insecticide et substance de croissance : 0,125 L/hL *dose maximale autorisée*.

A.M.M N°94.00.149 ((NUFARM SAS 28 Bd Camélinat 92230 Gennevilliers)

### COMPOSITION

Colorant Bleu Brillant (acide bleu 9) : 500 g/L.

### FORMULATION

Concentrée soluble (SL).

### CONDITIONNEMENT

Carton de 6 bidons de 1L.

### CLASSEMENT

GHS05 - Attention



## PROFIL TECHNIQUE

### BONNES PRATIQUES DE TRAITEMENT

### VISUALISATION DES ZONES TRAITÉES

### ÉVITE LES SURDOSAGES ET LES MANQUES LORS DES TRAITEMENTS

### POLYVALENT

Compatible avec les herbicides, limiteurs de croissance, insecticides et fongicides.

Compatible avec tous les types de pulvérisateurs.

Utilisable sur espaces verts, gazons, zones herbeuses, allées et trottoirs, terrains de sports...

### TEMPORAIRE

Disparaît avec la pluie, l'arrosage ou la lumière du jour (72 heures)

## ➤ MODE D'ACTION

### EFFICACITE

ZONEBLEU®, colorant bleu, permet de visualiser les zones de traitement par coloration de la bouillie.

Temporaire, la coloration disparaît sous l'action de la pluie, d'un arrosage, de l'humidité, et de la lumière du jour. Sa persistance est de 72 heures par temps sec et à la lumière.

ZONEBLEU® ne marque pas de façon permanente les mains, vêtements de matériels de pulvérisation, un bon rinçage suffit. Compatible avec tous les herbicides (Désherbant foliaire pour allées de parcs, voies de communication, cimetières, zones industrielles et voies ferrées, sélectifs gazons, sélectifs arbres et arbustes d'ornement, débroussaillants), limiteurs de croissance, insecticides, fongicides sans en affecter l'efficacité. Il est conseillé de réaliser un test préalable, la responsabilité du mélange ainsi réalisé incombe à l'utilisateur.

La société **LANGUEDOC CHIMIE** dispose d'un agrément d'entreprise exerçant une activité de distribution de produits phytopharmaceutiques. Agrément phytopharmaceutique N°LR 00209

Éliminer les déchets selon la réglementation en vigueur en privilégiant la valorisation ou le recyclage.

Le 21 11 2018

NOTA : Cette documentation est le résultat de nos connaissances et de nos expériences du produit. Elle est donnée à titre indicatif, mais n'engage pas notre responsabilité quant à son application dans chaque cas particulier. La Fiche de données de sécurité est disponible sur simple demande.



## LANGUEDOC CHIMIE

ZI la Coupe -CS 90518 - 11100 NARBONNE / Tél 04 68 41 70 70

Fax 04 68 42 40 01 / [www.languedoc-chimie.fr](http://www.languedoc-chimie.fr)



# ZONE BLEU®

Colorant



Souple d'emploi, **ZONEBLEU®** peut être utilisé aussi bien pour des traitements ponctuels que pour des grandes surfaces, avec tous les types de pulvérisateurs.

**ZONEBLEU®** est utilisable sur espaces verts, gazons, zones herbeuses, allées et trottoirs, terrains de sports, bords de routes, zones industrielles, voies ferrées, etc...

**ZONEBLEU®** est sélectif des arbres, arbustes et gazons.

## BONNES PRATIQUES DE TRAITEMENT

**ZONEBLEU®** contribue au respect des bonnes pratiques de traitement en évitant les chevauchements de traitement, les surdosages, les manques. Il permet aussi de détecter les dysfonctionnements du matériel de pulvérisation (*fuites, défauts de buses, etc...*).

## RECOMMANDATION

Respecter les recommandations d'emploi indiquées sur l'étiquette et prendre les précautions usuelles d'emploi des produits phytosanitaires.

## PRECAUTIONS D'EMPLOI

- Respecter les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
- Éviter toute contamination des eaux souterraines, de surface ou de distribution lors du remplissage, de la pulvérisation ou du rinçage des emballages et équipements de traitement.
- Ne pas utiliser **ZONEBLEU®** sur les matériaux poreux (dalles, etc.) et les pierres de couleur claire, la coloration pouvant se maintenir plusieurs jours.
- Sur pelouses accessibles au public, ce colorant peut tacher momentanément les chaussures et les vêtements. Prendre les précautions utiles.
- Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 m par rapport aux points d'eau.
- Délai de rentrée: 6h.
- Il existe des méthodes alternatives aux produits phytosanitaires. Cf. [www.plante-et-cite.com](http://www.plante-et-cite.com).
- En cas d'urgence, appelez le 15 ou le centre anti-poison puis signalez vos symptômes au réseau Phyt'attitude n° vert 0 800 887 887 (appel gratuit depuis un poste fixe). Les fiches données de sécurité sont disponibles sur internet: [www.quickfds.com](http://www.quickfds.com) ou auprès de Nufarm.

## STOCKAGE

Conserver hors de portée des enfants, à l'écart des aliments et boissons (y compris ceux pour animaux) et dans l'emballage d'origine, bien fermé, à l'abri du gel. Les locaux de stockage doivent être frais et ventilés.

## EMBALLAGES VIDES

Réemploi interdit. Bien vider le bidon, le rincer 3 fois à l'eau claire et mettre l'eau de rinçage dans la cuve de traitement. Éliminer les emballages vides via les collectes organisées par les distributeurs partenaires de la filière ADIVALOR ou un autre service de collecte spécifique. Se renseigner auprès de Nufarm pour connaître la société la plus proche de chez vous qui participe à cette collecte. Respecter la réglementation locale.

## IMPORTANT

Respectez les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage qui ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Conduisez sur ces bases, les traitements selon la bonne pratique phytopharmaceutique en tenant compte, sous votre responsabilité, de tous les facteurs particuliers concernant la zone traitée tels que notamment la nature du sol, les conditions météorologiques, les variétés végétales, la résistance des espèces... Le fabricant garantit la qualité de ses produits vendus dans leur emballage d'origine ainsi que leur conformité à l'autorisation de mise sur le marché.



La société **LANGUEDOC CHIMIE** dispose d'un agrément d'entreprise exerçant une activité de distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Agrément phytopharmaceutique N°LR 00209

Éliminer les déchets selon la réglementation en vigueur en privilégiant la valorisation ou le recyclage.

Le 21 11 2018

NOTA : Cette documentation est le résultat de nos connaissances et de nos expériences du produit. Elle est donnée à titre indicatif, mais n'engage pas notre responsabilité quant à son application dans chaque cas particulier. La Fiche de données de sécurité est disponible sur simple demande.

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRECAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.



## LANGUEDOC CHIMIE

ZI la Coupe -CS 90518 - 11100 NARBONNE / Tél 04 68 41 70 70

Fax 04 68 42 40 01 / [www.languedoc-chimie.fr](http://www.languedoc-chimie.fr)

